



MISE EN DEMEURE SALLE DE SPORT

Par **LoreneLyon**, le **20/12/2021** à **23:03**

Bonjour,

J'aimerais avoir des conseils..

j'ai résilié par LRAR le 1/10/20 mon abonnement à la salle de sports.

J'ai invoqué dans mon courrier le cas de force majeure (code civil art.1218 alinéa 2)

en effet en pleine crise sanitaire, ma salle de sport a changé ses horaires non conformes au contrat signé (8h-17h, aucun gestes barrières mis en place + fermeture soudaine des salles de temps à autres). Bien évidemment tout ça en payant les mensualités.

Après l'envoi de mon courrier (1/10/20) j'ai reçu l'accusé de réception dans ma boîte aux lettres le 6/10.

Or, ce soir en rentrant à la maison j'ai eu un joli courrier "GCE France Créances" avec une mise en demeure pour non paiement des mensualités jusqu'au 30/11/2021.

J'ai l'accusé de réception ainsi qu'une photo de ma lettre envoyée.
savez vous je peux faire pour me sortir de cette situation ?!!!

c'est très malhonnête de leur part

MERCI pour votre aide

Par **Marck.ESP**, le **21/12/2021** à **17:51**

Bonjour

Le nom que vous citez évoque une société de recouvrement.

De mon point de vue, tant qu'il n'y a pas de titre exécutoire délivré par un tribunal et présenté par un huissier, il est plus efficace de ne pas répondre !

Par **LoreneLyon**, le **21/12/2021** à **20:08**

Bonjour,

Merci pour votre retour, néanmoins j'ai peur que cela empire..

J'ai respecté les conditions de fin de contrat avec en copie ma lettre de résiliation ainsi que l'accusé de réception de mon courrier.

Je ne comprends pas pourquoi je reçois ce genre de document..

Par **Marck.ESP**, le **21/12/2021** à **21:53**

Parce qu'ils ne sont pas du même avis concernant le motif de résiliation.

Si vous êtes certain de votre côté, d'avoir raison, prenez les conseil d'une association de consommateurs, d'un avocat ou faites appel au conciliateur.

(Voir ci dessous)

Par **youris**, le **22/12/2021** à **18:08**

bonjour,

je ne suis pas certain que la force majeure soit recevable.

êtes-vous certain d'avoir respecté les conditions contractuelles de résiliation

salutations